

Circulaire n° 2020-221-D	Avis de vacance emploi secrétaire général CMA Loire	Direction générale
-----------------------------	---	-----------------------

Paris, le 21 FÉV. 2020

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du la Loire recrute au 1^{er} avril 2020

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 5 mars 2020 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Rue de l'artisanat et du concept – BP 724
42951 SAINT-ETIENNE Cedex 9

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Julien GONDARD
Directeur général adjoint

*Dossier suivi par Vera Danalachi
Tél 01 44 43 10 90 / mail : danalachi@cma-france.fr*

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*